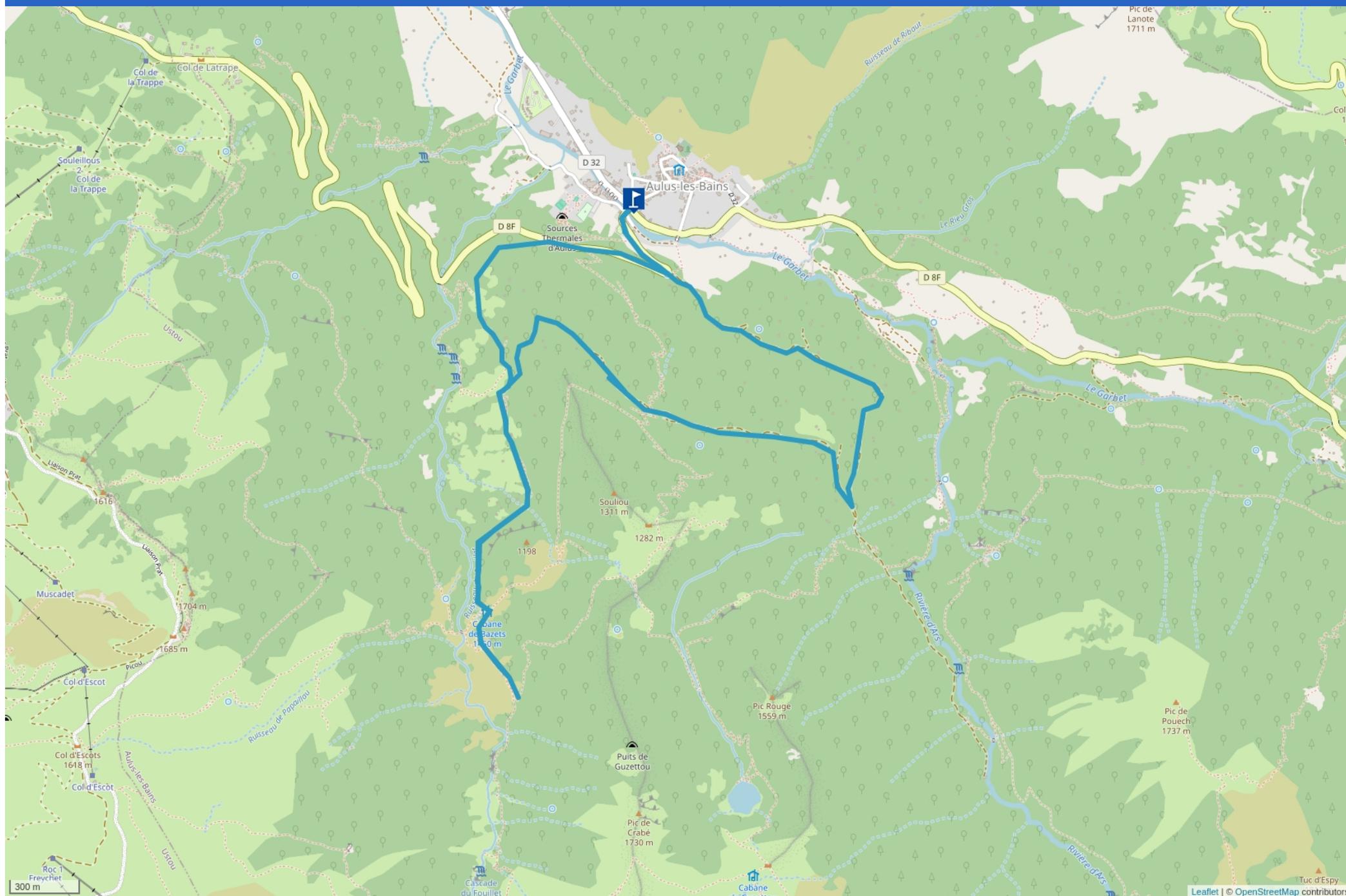


LA VALLÉE DU FOUILLET



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



Mise à jour le 02/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

La Vallée du Fouillet

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" www.cirkwi.com/circuit/664879



Pierre Séguy



Départ : Parking à proximité du Bureau d'information touristique d'Aulus-les-Bains - 09140
AULUS-LES-BAINS



La vallée du Fouillet est une estive très verdoyante, où paissent les chevaux ou poneys tout l'été. La vallée est spectaculaire en hiver saupoudrée de neige.

TOPO/PAS À PAS

- 1/ suivre la route à pied jusqu'au premier virage en épingle, passer la barrière
- 2/ Piste d'Ars : la suivre, elle s'élève doucement entre forêts et pâturages jusqu'à
- 3/ Piste du Fouillet : laisser la piste à gauche en direction de la cascade d'Ars pour prendre à droite.
- 4/ à mi chemin et au point culminant de cette piste, laissez les deux sentiers de gauche et droite et les pistes forestières et continuez jusqu'au terminus carrossable.
- 5/ Vallée du Fouillet : Remonter la vallée à gauche en suivant le GR 10 vers la cascade de Fouillet jusqu'à

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

- 6/ Cabane de Bazets ; à droite de cette cabane à 200 m, vous trouverez la passerelle du même nom qui permet de traverser le ruisseau.
- 7/ Descendre tout droit par le GR 10 environ 45 minutes pour rejoindre le point de départ.

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Vue sur le Pic de Séron

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/01 au 31/12.

ENVIRONNEMENTS

En forêt
Dans une réserve naturelle

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Site web : <https://www.tourisme-couserans-pyrenees.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

NATURE DU TERRAIN

Terre

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

TOP 25 IGN 2048 OT Aulus-les-Bains (Mont Valier)

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écarter-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.



Mise à jour le 02/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

